

ACTUALITÉS

SYNDICALISTES

Journal de la FSU-SNUipp de la Loire, syndicat des PE, PEGC, PsyEN, AESH, contractuel.le.s, et directeurs et directrices de SEGPA et établissements spécialisés

n°331- supp. 1- déc 23-jan-fév 24



FSU-SNUipp Loire
4 cours Victor Hugo
42028 St Etienne Cedex

DEPOSE LE 11/01/2024
SAINT-ETIENNE S.L PPDC

P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sommaire

p 1 : Edito

p 2-3 : Le « Choc des savoirs » ou le parachèvement d'une école inégalitaire

p 4 : Actions :
Alerter et se mobiliser
le 1er février 2024



Exiger une autre politique éducative

Mobilisé-es le 1er février !

Edito

Alors que les personnels des écoles subissent des conditions de travail de plus en plus dégradées, alors que la crise d'attractivité de nos métiers atteint des proportions historiques que ce soit en début ou en cours de carrière, alors que les personnels témoignent quotidiennement des difficultés à enseigner sans moyens suffisants, alors que 102 départements ont déposé des alertes sociales exigeant des améliorations significatives des conditions de travail par des mesures concrètes et des moyens à la hauteur des enjeux : **le ministre Attal annonce ... « le choc des savoirs ! »**

Plutôt que de répondre aux problématiques réelles d'une école en souffrance, plutôt que d'entendre la voix des personnels de terrains confrontés aux réalités quotidiennes, le ministre répond par une série de mesures réactionnaires et rétrogrades absolument déconnectées des besoins de nos professions et de l'école.

Ensemble, réagissons ! Affirmons notre expertise ! Défendons nos métiers et nos conditions de travail ! Défendons notre école !

Marianne DENIS et Yves BORNARD
Co-secrétaires de la FSU-SNUipp 42

CHOC DES SAVOIRS OU LE PARACHÈVEMENT D'UNE ÉCOLE INÉGALITAIRE

Avec ses annonces « choc » du mardi 5 décembre, Gabriel Attal a voulu frapper un grand coup. Ségrégation des élèves en fonction de leur niveau au collège, contrôle accru des pratiques enseignantes, resserrement toujours plus fort sur les fondamentaux, la FSU-SNUipp décrypte et analyse les mesures annoncées pour le 1er degré.

- Des programmes articulés autour d'objectifs annuels (rentrée 2024 pour les cycles 1 et 2, rentrée 2025 pour le cycle 3)

Les programmes pour l'élémentaire de 2015 ont été « ajustés » en 2018, puis complétés à plusieurs reprises (EDD, sciences). Ceux de maternelle ont été réécrits en 2021.

La FSU-SNUipp s'oppose aux remises en cause incessantes des programmes, sans bilan indépendant, qui déstabilisent le travail des enseignant·es et fragilisent notre système éducatif.

Prenant acte de la résistance aux guides et injonctions des PE, qui font valoir leur liberté pédagogique dans le cadre des programmes nationaux ayant force de loi, le ministre va donc les réécrire dans le sens des « fondamentaux » portés par Blanquer.

Pour la FSU-SNUipp, si les programmes doivent être réalistes, ils ne doivent omettre aucun domaine afin de continuer d'offrir à tous les élèves la possibilité de devenir des citoyens éclairés.

La FSU-SNUipp revendique une élaboration des programmes par une instance indépendante, prenant appui sur la recherche et sur les avis des organisations syndicales et mouvements pédagogiques. Une écriture prévue en quelques mois augure mal de cette nécessaire synthèse partagée. De plus, cela mettra une fois de plus une pression sur les équipes qui en prendront connaissance dans l'été pour une application en septembre.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'objectifs annuels signe la fin des cycles. Pourtant, dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire, la politique des cycles permet de donner le temps nécessaire à chaque élève pour effectuer ses apprentissages. Elle s'accompagne d'une réflexion collective des équipes enseignantes, permettant la mise en cohérence et la continuité des apprentissages.

- Les programmes de mathématiques aborderont plus tôt les fractions et les nombres décimaux en favorisant une approche concrète et imagée (« méthode de Singapour ») (rentrée 2024)

La « méthode de Singapour » a été mise en œuvre sur 15 ans avec des allers/retours avec le terrain, ainsi qu'une solide formation des enseignants, formation dont il n'est nulle part question dans les annonces ministérielles. **Ce modèle n'est pas transférable d'un claquement de doigts. Donner des outils aux enseignants sans les associer à leur élaboration les réduit à de simples exécutants : c'est un mépris total de leur professionnalité et de leur capacité de conception.**

En outre, les conditions d'enseignement sont essentielles dans l'apprentissage des maths et notamment la manipulation. **Les effectifs chargés dans les classes sont un obstacle majeur à cet apprentissage.** Là encore, ce sujet ne fait pas partie des préoccupations de M. Attal.

- Des programmes de langues plus précis pour un enrichissement linguistique, historique et culturel (Rentrée 2025)

Il est prévu l'accès pour les enseignant·es à une application en ligne... bien loin d'une solide formation initiale et continue indispensable pour renforcer l'apprentissage des langues vivantes.

- Un socle commun réorganisé autour de compétences disciplinaires, de compétences psychosociales et de repères de culture générale (Rentrée 2025)

Pour la FSU-SNUipp, c'est l'abandon du socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui est engagé pour être remplacé par des compétences de base pour les élèves des milieux populaires quand les autres auront accès aux connaissances et compétences de haut niveau et pourront « s'envoler », selon le souhait de notre ministre.



- Des manuels labellisés, obligatoires en mathématiques et en français dans le 1er degré (À partir rentrée 2024)

Le ministre associe les manuels dans les classes à plus de réussite. La recherche de 2016, « Lire/écrire au CP », avait pourtant montré que le choix du manuel avait moins d'importance dans les apprentissages des élèves que les savoir-faire des PE.

Ces manuels « labellisés » seront le résultat des choix idéologiques qui s'imposent actuellement et qui sont loin de faire consensus.

La FSU-SNUipp exige que les PE restent libres de choisir leurs supports d'enseignement. Il en va du respect de leur liberté pédagogique comme de la reconnaissance de leur expertise professionnelle.

- À l'école élémentaire, sortir d'une doctrine de passage quasi systématique en classe supérieure et promouvoir les dispositifs de remédiation (stages de réussite, accompagnement personnalisé, tutorat) avant redoublement (Rentrée 2024)

La FSU-SNUipp rappelle que **la multiplication des prises en charge individualisées et hors la classe développée depuis 20 ans n'a fait preuve d'aucune amélioration** pour la réussite des élèves les plus en difficulté. Bien au contraire, cette multiplication s'est accompagnée d'un **renforcement des inégalités**.

Pour la FSU-SNUipp, la prise en charge de la difficulté scolaire nécessite de créer des moyens supplémentaires en RASED, en PDMQDC (plus de maîtres que de classes), et d'augmenter l'expertise enseignante par une formation initiale et continue de qualité. Elle nécessite avant tout un abaissement significatif des effectifs dans les classes.

- **Rendre le dernier mot aux professeurs pour la prescription de dispositifs de remédiation et le redoublement des élèves (Début 2024)**

Si l'on peut se féliciter que la parole soit enfin rendue aux enseignant.es, notons toutefois que rien n'est dit sur le devenir du nécessaire « avis de l'EN »... Le redoublement est depuis longtemps manié avec parcimonie par les enseignant.es, qui ont bien compris que, s'il peut parfois s'avérer utile, il ne représente pour autant en rien une solution miracle.

- **Donner aux professeurs les résultats de leurs élèves aux évaluations nationales, mais aussi les résultats au niveau de l'établissement et de l'académie pour leur permettre de les situer**

Les évaluations nationales ne concernant qu'une part minime des programmes (en maths ni mesure, ni géométrie, en français ni littérature ni production d'écrit), les PE risquent de transformer leurs enseignements

jusqu'à ne travailler que les compétences concernées : c'est la définition du "teach for test" que l'on retrouve aux États-Unis ou en Angleterre.

Les documents de la DEPP permettent déjà de faire le constat d'un impact des évaluations sur les pratiques, la fluence étant l'exemple le plus net.

L'ensemble de ces mesures ne répond en rien aux difficultés actuelles de l'école et à la dégradation des conditions de travail des enseignants, mises en exergue par la FSU-SNUipp dans les 102 alertes sociales déposées partout en France en décembre 2023.

Problématique de l'inclusion, effectifs trop chargés, injonctions permanentes, formation inexistante... le « choc des savoirs » de M. Attal est un empilement de mesures réactionnaires et rétrogrades qui ne tient aucun compte des réels besoins des enseignants pour faire progresser, avec une égale ambition, tous leurs élèves.

Évaluation PISA : quels enseignements en tirer ?

- **La quasi-totalité des pays sont touchés par une baisse importante des résultats, conséquence du COVID.**

- La France baisse plus fortement mais reste dans la moyenne des indicateurs.
(maths : - 21 points / OCDE : - 15 points ; Compréhension de l'écrit : - 19 points / OCDE : - 10 points)

- L'OCDE avait noté durant la crise du Covid que **les enseignants français étaient moins préparés à faire de l'enseignement à distance.**

- Le problème central pour la France est qu'elle demeure le pays où **les inégalités de résultats corrélées aux inégalités sociales sont les plus fortes**. En France, en maths l'écart entre les élèves favorisés et les élèves défavorisés est de 113 points quand la moyenne de l'OCDE est de 93 points.

- « Les chefs d'établissement déclarent en France un manque important d'enseignants et de personnels non-enseignants dans leurs établissements en 2022 », note l'OCDE. « En 2022, 67 % des élèves étaient scolarisés dans des établissements dont le principal/proviseur avait déclaré que la capacité à dispenser l'enseignement était entravée par un manque de personnel enseignant (et 30 %, par un personnel enseignant inadéquat ou peu qualifié). En 2018, les proportions correspondantes étaient seulement de 17 % et 11 %. Sur le manque de personnel enseignant, il s'agit de la plus forte hausse parmi les pays de l'OCDE (+ 50 % en France contre + 21 % en moyenne dans les pays de l'OCDE) ».

Un seul pays fait pire que la France en termes de dégradation des conditions d'enseignement, parmi les 81 pays de ce PISA : c'est le Cambodge.

Rapport des résultats de la France du PISA 2022

https://www.oecd.org/pisa/publications/Countrynote_FRA_French.pdf



ACTIONS

Agir en témoignant sur nos conditions de travail via la plateforme de témoignages « J'ALERTE ».

Face à l'indigence des réponses de l'institution et de notre ministère, nous appelons les personnels à agir pour rendre visible la réalité de nos écoles, de nos conditions de travail et pousser notre ministre à réagir : il est urgent d'apporter des réponses et des moyens aux problématiques concrètes de nos écoles, non pas à celles qui occupent l'espace médiatique, mais bien à celles qui impactent les conditions de travail, d'apprentissage et d'enseignement des élèves et des personnels.



**MALAISE ENSEIGNANT,
PERSONNELS EN SOUFFRANCE :
ALERTE POUR L'ÉCOLE !**

Enseignant-es,
AESH, personnels des écoles :

**Vos conditions de travail
sont dégradées ?
PRENEZ LA PAROLE !**

J'ALERTE !

Plateforme de témoignages
des personnels des écoles



Face au déni de l'administration,
témoignons pour alerter largement
sur la réalité de l'école !

J-alerte.fr



Agir en se mobilisant massivement en grève et manifestation le jeudi 1er février 2024

La FSU avec la CGT Educ'action, Sud Education et Force Ouvrière appellent à se mettre en grève et à manifester le 1er février pour l'amélioration de nos conditions de travail, pour nos salaires, contre les suppressions de postes, contre la mise en place des réformes à marche forcée : acte II de l'école inclusive, choc des savoirs, Pacte !

Article complet : <https://42.snuipp.fr/article/action-en-grève-et-dans-la-rue-le-1er-février>



Contacter la
FSU-SNUipp 42:

Saint-Etienne
Bourse du travail
4 cours V. Hugo
42028 St Etienne Cx
04.77.41.33.21
snu42@snuipp.fr

Roanne
Bourse du travail
2 Rue Molière
42300 Roanne
04.77.71.16.69
snu42a@snuipp.fr
<http://42.snuipp.fr>

Manifestations à Roanne et à Saint-Etienne (Modalités à venir sur notre site et notre page Facebook.)

Retrouvez-nous sur:

Facebook: www.facebook.com/SNUippFSU42Loire/

Instagram: [snuippfsu_42](https://www.instagram.com/snuippfsu_42)

